



PROJET DE GESTION INTÉGRÉE FAUNE-
AGRICULTURE DANS L'ÎLE RONDE, ARCHIPEL
DE BERTHIER-SOREL, QUÉBEC

Plan préliminaire d'aménagement
intégré faune-agriculture et protocole
d'évaluation des travaux pour la faune
avienne



PROJET CONJOINT DU SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, DE L'ASSOCIATION
DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE STE-ANNE-DE-SOREL ET DE CANARDS
ILLIMITÉS CANADA

PROJET DE GESTION INTÉGRÉE FAUNE-AGRICULTURE DANS L'ÎLE
RONDE, ARCHIPEL DE BERTHIER-SOREL, QUÉBEC

Plan préliminaire d'aménagement
intégré faune-agriculture et protocole
d'évaluation des travaux pour la faune
avienne

Série de rapports techniques du PCHE
(Québec): no. 6

PRÉPARÉ PAR:

LUC BÉLANGER, biologiste (SCF)

ALAIN COSSETTE, tech. faune/agricole

EN COLLABORATION AVEC: (par ordre alphabétique)

BERNARD FILION (CI)

NORMAND GUARIÉPY (ACPSAS)

FRANCINE HONE (SCF)

SERGE LABONTÉ (SCF)

AVRIL 1994

SOMMAIRE

Plusieurs des îles de l'archipel de Berthier-Sorel montrent des signes évidents de dégradation due à un broutement excessif du couvert de végétation de la prairie naturelles et à un libre accès du bétail aux berges et au marais environnant. L'île Ronde en est un fort bon exemple. Elle appartient à Transports Canada (TC) mais le SCF s'est vu octroyé dans le cadre de l'entente du Plan d'Action St-Laurent (PASL), un droit de gestion sur cette île pour assurer la conservation de son patrimoine naturel. Le SCF a donc proposé aux autorités de la Garde Côtière d'y favoriser une utilisation plus harmonieuse de l'agriculture et de la faune.

Nous présentons ici un plan préliminaire d'aménagement intégré faune-agriculture applicable à cette île. Les objectifs des travaux proposés sont de permettre un meilleur potentiel pour la faune dans la prairie utilisée par le bétail et de permettre l'avènement d'une bande riveraine tout autour de l'île. Pour ce qui est du volet davantage agronomique de ce plan d'aménagement, il va de soi que les divers aspects qui sont ici proposés (réduction du nombre de bêtes, travail du sol, ensemencement, etc.) seront réévalués à la suite des rencontres qui seront faites par les représentants des divers organismes et personnes impliqués dans ce projet. Suite à ces rencontres, un plan final d'aménagement intégré sera produit subséquemment. Un plan d'évaluation et de suivi des travaux a déjà été proposé.

TABLE DES MATIERES

I.- INTRODUCTION

1.1 Le volet agricole du programme d'évaluation
du PCHE au Québec

1.2 Le projet d'aménagement intégré faune-agriculture
à l'île Ronde et ses objectifs

II.- DESCRIPTION DU SITE

2.1 Localisation et principales caractéristiques

2.2 Problématique environnementale

III.- PLAN DE GESTION PROPOSÉ

3.1 Travaux d'aménagement proposés

3.1.1 Option A

3.1.2 Option B

3.1.3 Option C

IV.- COUT DE RÉALISATION ET ÉCHÉANCIER

4.1 Échéancier des travaux

4.2 Coût estimé des travaux

4.3 Role des partenaires

4.4 Suivi du projet

VI.- BIBLIOGRAPHIE

VI.- ANNEXE

I. - INTRODUCTION

1.1 Le volet agricole du programme d'évaluation du PCHE au Québec

Du lac Saint-François jusqu'à Trois-Rivières, on retrouve tout le long du couloir fluvial dans sa portion d'eau douce, de nombreux archipels regroupant plus de 300 îles. Plusieurs de ces îles sont fortement utilisées par la faune (Bélanger 1989, Bélanger et Lehoux, sous presse). Par exemple, l'on considère ce secteur comme étant la plus importante aire de nidification des canards barboteurs au Québec. Ceci en fait d'ailleurs un secteur-clé de conservation tel qu'identifié dans le Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine. Les marais riverains associées aux diverses îles se veulent aussi des sites de fort potentiel pour l'élevage des canetons comme pour la reproduction des poissons et des batraciens (Bouchard et Millet 1993). Certains de ces marais abritent également plusieurs espèces végétales considérées comme rares au Québec (Gratton et Dubreuil 1990).

Cinquante-trois îles de ce secteur sont utilisées à des fins agricoles (Bélanger 1991). Ceci représente en fait 43% de la superficie totale de l'ensemble des îles de cette partie du tronçon fluvial. Plus de 5,000 ha y servent pour l'agriculture et de ce nombre, 32% (1,685 ha) le sont spécifiquement pour le pacage du bétail (Bélanger 1991). Le pâturage communal est en fait, une pratique traditionnelle dans les îles de ce secteur depuis de nombreuses décennies (De Koninck 1970). La présence du bétail dans les prairies naturelles des îles entraîne une forte dégradation du couvert végétal et l'érosion des berges.

Ainsi, une gestion davantage intégrée des besoins et des objectifs de protection de la faune comme ceux de l'agriculture dans ces îles fût dès lors identifiée comme une action de conservation prioritaire dans le cadre du Plan conjoint des Habitats de l'Est (PCHE). A cette fin, il fut convenu de d'abord élaborer différents projets d'évaluation et de démonstration de pratiques agricoles davantage environnementales dans des îles de tenure fédérale afin de sensibiliser et de promouvoir ces pratiques auprès des divers intervenants du monde agricole. Suivrait à cela par la suite, l'élaboration d'un programme d'intendance privée auprès des producteurs locaux pour les sensibiliser au problème et

les inciter à adopter les nouvelles pratiques agricoles mises en place lors de ces projets de démonstration. Ainsi, en 1992 par exemple, le Service canadien de la faune (SCF) et Canards Illimités (CI) Canada menait conjointement un premier projet de gestion intégrée faune-agriculture dans les îles de Varennes situées près de Montréal (Bélanger 1992, Bélanger et Fillion 1993, Bélanger et Fillion, en prép.). Cela consistait en fait en une régie intensive de paisance permettant de restaurer un couvert de végétation naturelle sur environ la moitié des 105 ha de superficie de ces îles (incluant la protection de toutes les rives), tout en améliorant tant la qualité que la quantité du fourrage présent pour le bétail.

1.2 Le projet d'aménagement intégré faune-agriculture à l'île Ronde et ses objectifs

Plusieurs des îles de l'archipel de Berthier-Sorel montrent des signes évidents de dégradation due à un broutement excessif du couvert de végétation de la prairie naturelles et à un libre accès du bétail aux berges et au marais environnant (Bélanger 1991). L'île Ronde, appartenant à Transports Canada (TC) mais le SCF s'est vu octroyé dans le cadre de l'entente du Plan d'Action St-Laurent

(PASL), un droit de gestion en regard de la conservation de son patrimoine naturel, en est un fort bon exemple. Le SCF a donc proposé aux autorités de la Garde Côtière d'y favoriser une utilisation plus harmonieuse de l'agriculture (voir Annexe A) et de la faune.

Le présent document présente donc un plan préliminaire d'aménagement intégré faune-agriculture applicable à cette île. Les objectifs de ces travaux sont de permettre un meilleur potentiel pour la faune dans la prairie utilisée par le bétail et de permettre l'avènement d'une bande riveraine tout autour de l'île. Pour ce qui est du volet davantage agronomique de ce plan d'aménagement, il va de soi que les divers aspects touchant à ce dernier (réduction du nombre de bêtes, travail du sol, ensemencement, etc.) seront réévalués à la suite des rencontres qui seront faites par les représentants des divers organismes impliqués avec l'agriculteur-locataire et l'agronome local. Un plan final d'aménagement intégré précisant ce volet sera donc produit subséquemment.

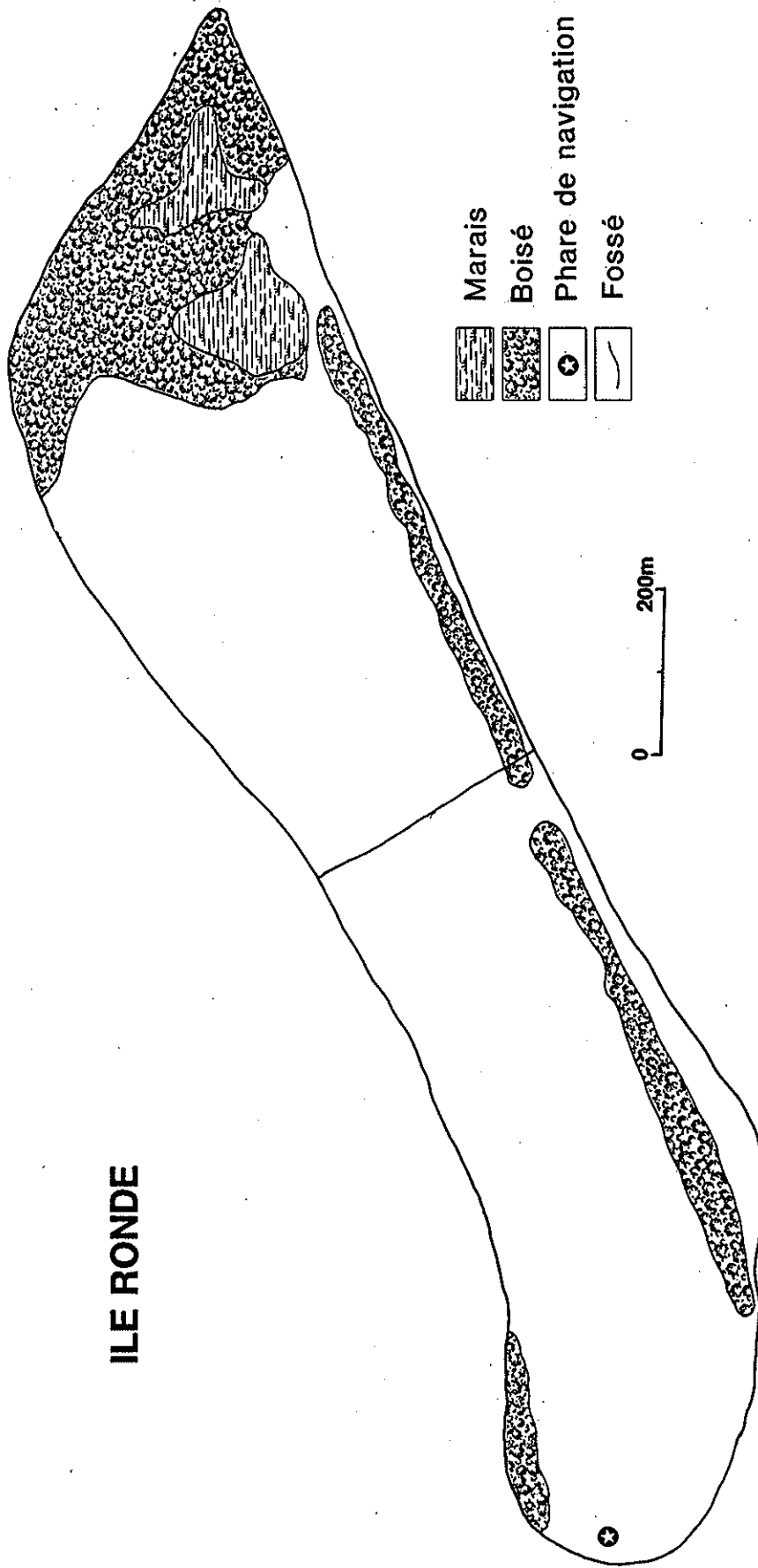
II.- DESCRIPTION DU SITE

2.1 Localisation et principales caractéristiques

L'île Ronde est située dans l'archipel de Berthier-Sorel, à moins d'une centaine de kilomètres à l'est de la ville de Montréal. On estime sa superficie actuelle à environ 70 ha (Figure 1). M. Jean-Guy Chevalier, un résident de l'île St-Ignace, située dans ce même archipel, possède un bail de location avec Transports Canada pour y faire paître ses vaches et ses moutons du début de mai à la fin d'octobre. Ce bail vient à renouvellement au début de mai 1995. Le transport du bétail entre les îles est assuré par un petit chalant appartenant à ce même agriculteur.

Plus de 75% de la superficie de l'île est constitué d'une prairie herbaçée basse à dominance d'Agrostis blanc (Agrostis alba), de Pâturin des prés (Poa pratensis) et de trèfle (Trifolium spp) (Bélanger 1989). C'est en fait cette dernière partie qui est utilisée par le bétail pour paître. Dans la pointe est de l'île Ronde, on retrouve un groupement forestier mixte à dominance d'Érable argentée (Acer saccharinum) et de saules (Salix spp). En

ILE RONDE



- Marais
- Boisé
- Phare de navigation
- Fossé

marge de ce dernier, se localise deux étangs d'environ 0.1 ha chacun. L'île Ronde est élevée en altitude par rapport aux autres îles de cet archipel de sorte, qu'elle est très faiblement inondée en période de crue et ce, même lors d'années davantage exceptionnelles (voir Bélanger 1989). Le sol y est donc relativement sec, même très tôt en saison.

2.2 Problématique environnementale

Plus d'une soixantaine de bêtes c'est-à-dire plusieurs vaches de race Holstein et Jersey de même que quelques moutons, y sont présents du début du mois de mai à la fin du mois d'octobre. Ce troupeau présent depuis de nombreuses années déjà sur l'île, fait en sorte que le sol y est très compacté. De plus, le couvert végétal est à ce point dégradé que tant en début qu'en fin de saison, on doit amener du foin d'ensilage de la terre ferme pour nourrir le bétail. Cela signifie donc que la pression de broutement (nombre de bêtes/ha/an) dépasse la capacité de support de la prairie présente. Il y a donc une mauvaise régie de paisance notamment en fonction de la faible productivité végétale actuelle de cette prairie. Ces conditions se répercutent d'ailleurs sur la santé même du bétail qui montre qu'un faible taux d'engraissement

pendant l'été (voir la photographie de la page couverture).

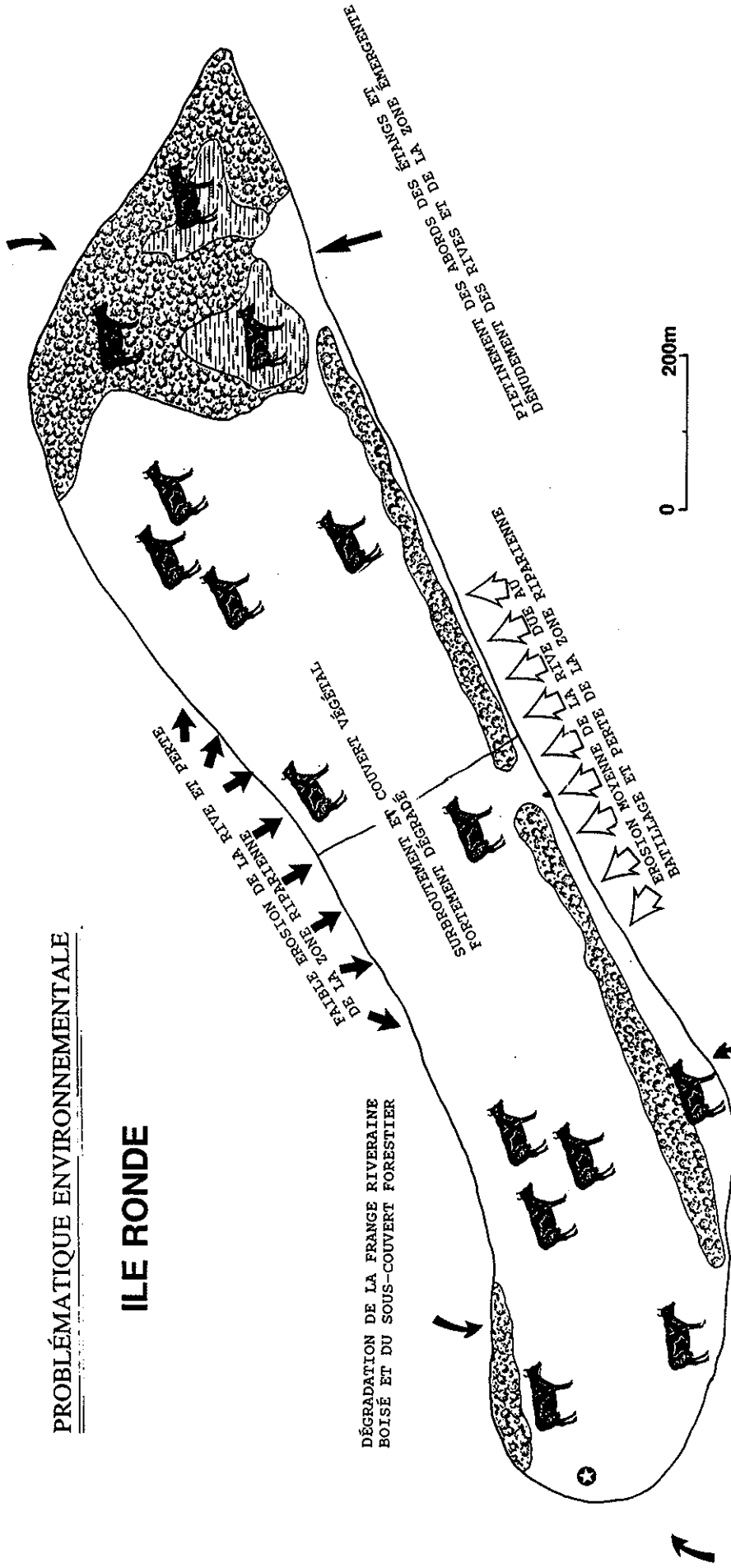
Il en est de même de la valeur du site pour la faune, notamment pour la sauvagine. Les résultats des inventaires réalisés par le Centre Écologique de Montréal au début des années 1980 (Pilon et al. 1980) montrent une densité de seulement 0.03 nids à l'hectare. En comparaison avec ces résultats obtenus voilà une dizaine d'années, les données des inventaires conduits par le Service canadien de la faune en 1993 et 1994 montrent que le nombre de nids présent est toujours aussi faible (Bélanger 1994).

La Figure 2 présente les divers problèmes environnementaux qu'on dénote à l'île Ronde, soit la dégradation des îlots forestiers, l'érosion de la berge de même que la perte de la zone riparienne tant au pourtour de l'île que le long des étangs intérieurs.

PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

ILE RONDE

FORTE DÉGRADATION DE L'ÉRABLIÈRE-SAULAIE
ET DU SOUS-COUVERT FORESTIER



0 200m

FORTE ÉROSION DE LA RIVE DUE
AU BATTILAGE

DÉGRADATION DE LA FRANGE RIVERAINE
BOISÉ ET DU SOUS-COUVERT FORESTIER

III.- PLAN DE GESTION PROPOSÉ

3.1 Travaux d'aménagement proposés

3.1.1 Option A

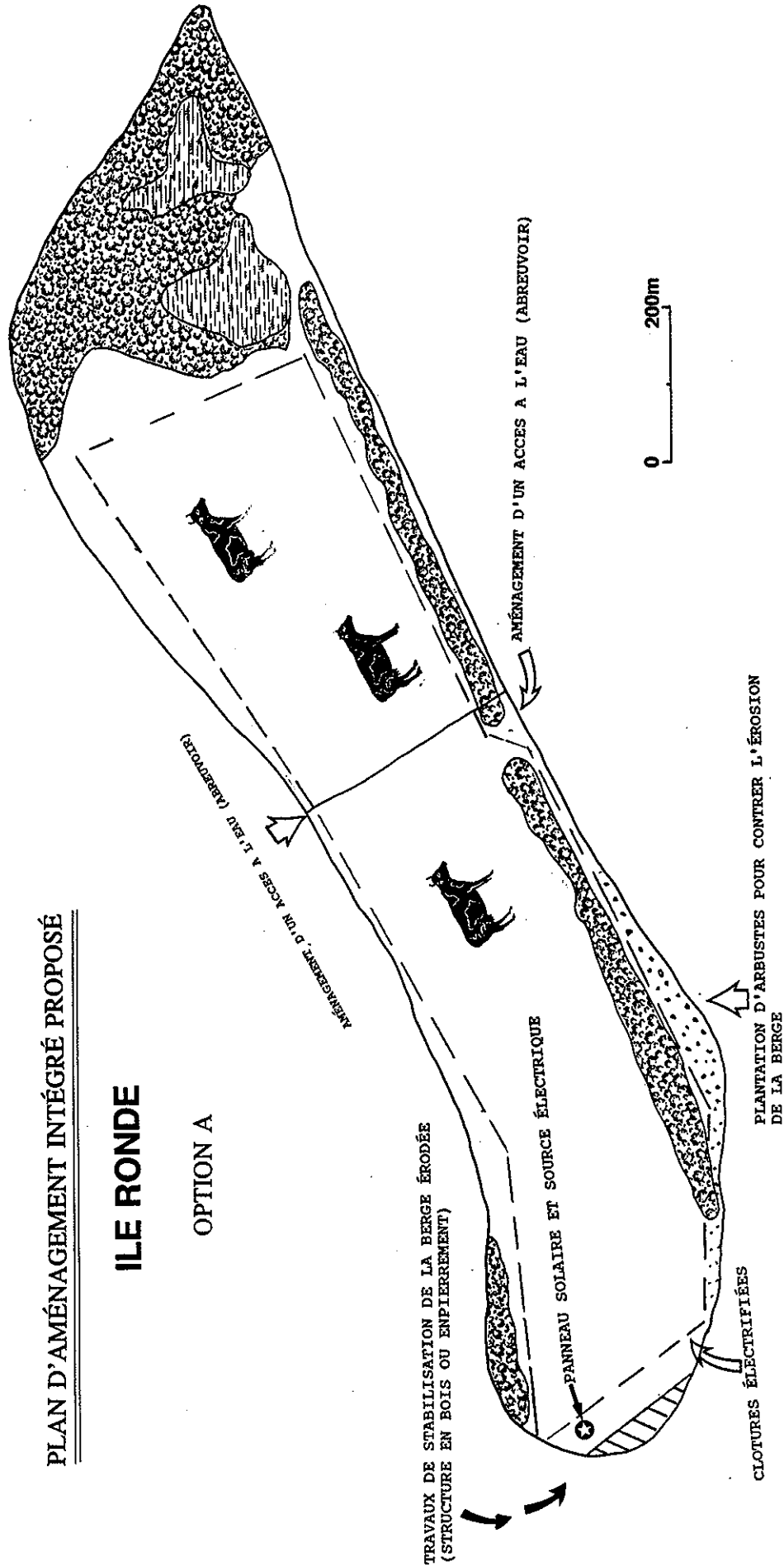
La Figure 3 en page suivante présente les travaux d'aménagement que nous proposons pour l'île Ronde. Nous considérons ici en fait que cela représente l'action prioritaire de conservation à être entreprise et celle qui apportera le plus de bénéfices pour la faune. De plus, les conditions de pâturage pour le bétail ne seront aucunement diminuées pas plus par contre, qu'elles ne seront améliorées. Il s'agit en fait de:

- l'installation d'une clôture électrifiée protégeant l'ensemble des berges (± 10 m), l'érablière et les deux étangs de la pointe est de même qu'une section d'environ 5 ha sur la pointe ouest de l'île. Après entente, le panneau solaire du phare de navigation pourrait être utilisé comme source énergétique. Dans le cas contraire, il faudra installer un tel panneau sur l'un des deux phares présents,
- l'aménagement de deux sites d'abreuvement à l'aide d'un tapis caoutchouté ou d'empierrement léger pour minimiser l'érosion de la berge,

PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ PROPOSÉ

ILE RONDE

OPTION A



- la plantation d'arbustes dans la partie la plus à l'ouest de la rive sud afin de minimiser l'érosion causée par le batillage.

Ainsi, selon de tels travaux d'aménagement, le bétail serait maintenant restreint à utiliser que la partie centrale de l'île, cette dernière couvrant environ 40 ha. Conséquemment, le reste de la superficie de l'île soit environ 30 ha, serait préservé au bénéfice de la faune.

3.1.2 Option B

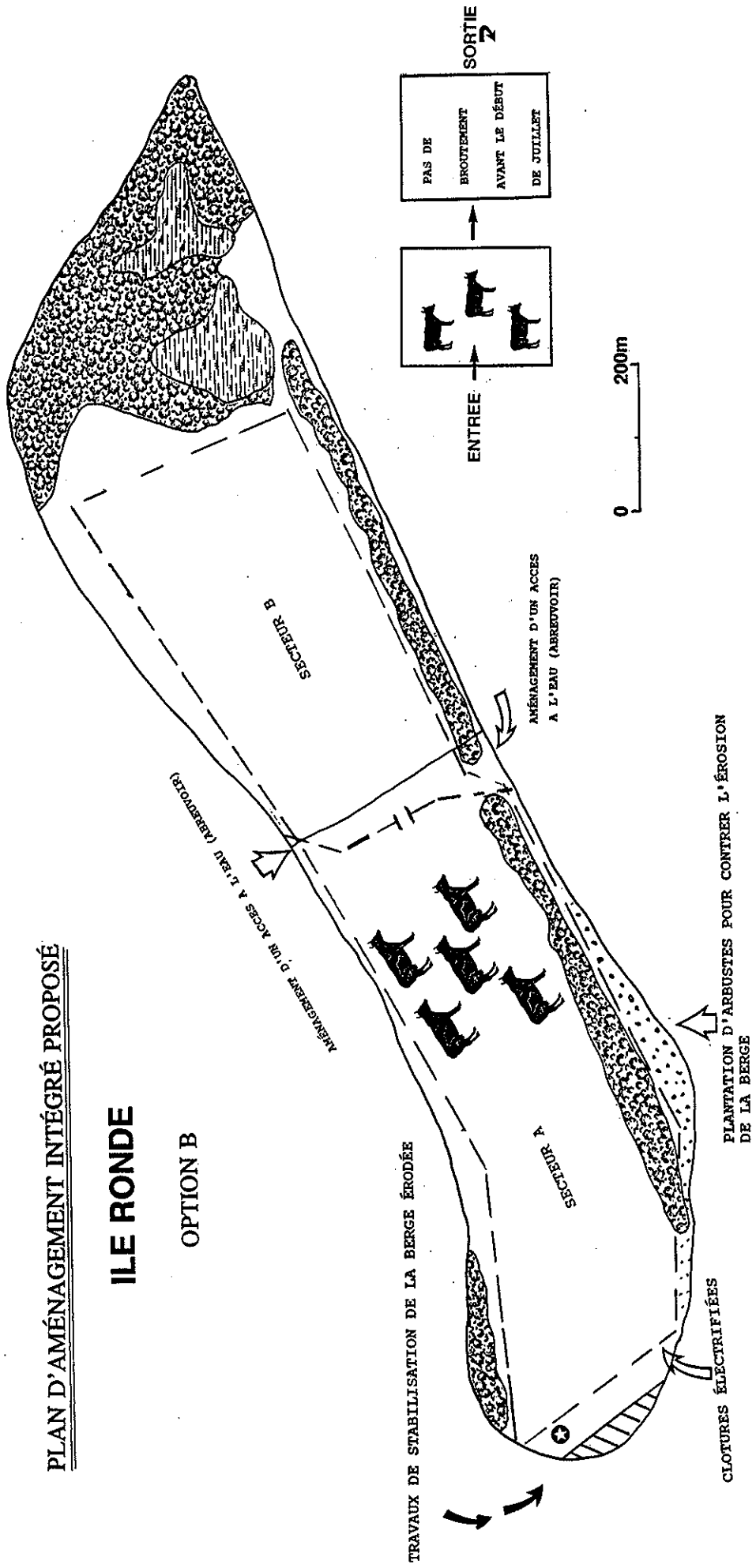
La Figure 4 présente des travaux complémentaires possibles à ceux déjà prévus précédemment à l'Option A (voir la page suivante). En comparaison avec la précédente, cette deuxième option d'aménagement présente quelques avantages pour l'agriculture (utilisation saisonnière ou "delayed grazing system") mais également quelques contraintes en termes de régie du troupeau. En effet, l'option B suppose d'abord une réduction du nombre de bêtes présentes sur l'île de 70 à 50 (notamment par le retrait des moutons). Celle-ci pourrait être négociée et clairement indiquée lors de la signature du nouveau bail de location de l'île par l'agriculteur-locataire. Les travaux possibles par la suite sont :

- l'installation d'une clôture électrifiée séparant la partie centrale de l'île (non loin du fossé principal) en 2 secteurs mesurant chacun 20 ha. Une porte centrale

PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ PROPOSÉ

ILE RONDE

OPTION B



devrait être incluse,

- le travail du sol, la fertilisation et l'ensemencement de chaque enclos à l'aide de graminées et légumineuses à haut rendement pour l'alimentation des bêtes (mil/avoine/trèfle). Une première section serait labourée dès la mi-mai et ensemencée (secteur B). Le bétail serait restreint à utiliser l'autre secteur (secteur A). Au début de juin, le bétail pourrait être utilisé temporairement (ex: 2 semaines) le secteur B puis ramené à la première section. Il y aurait accès à nouveau à la mi-juillet et y demeurerait jusqu'à la fin de septembre. Dans le secteur A, on labourerait le sol et on procéderait à l'ensemencement.

La gestion du troupeau supposerait pour les années subséquentes, que le bétail serait d'abord amené dans la section A au printemps et qu'il n'aurait seulement accès à la section B qu'à partir de la dernière semaine de juin. Ceci permettait donc l'éclosion des oeufs de la majorité des espèces d'oiseaux nichant au sol. Du même coup, le bétail aurait alors accès à un fourrage de bien meilleure qualité et surtout plus abondant.

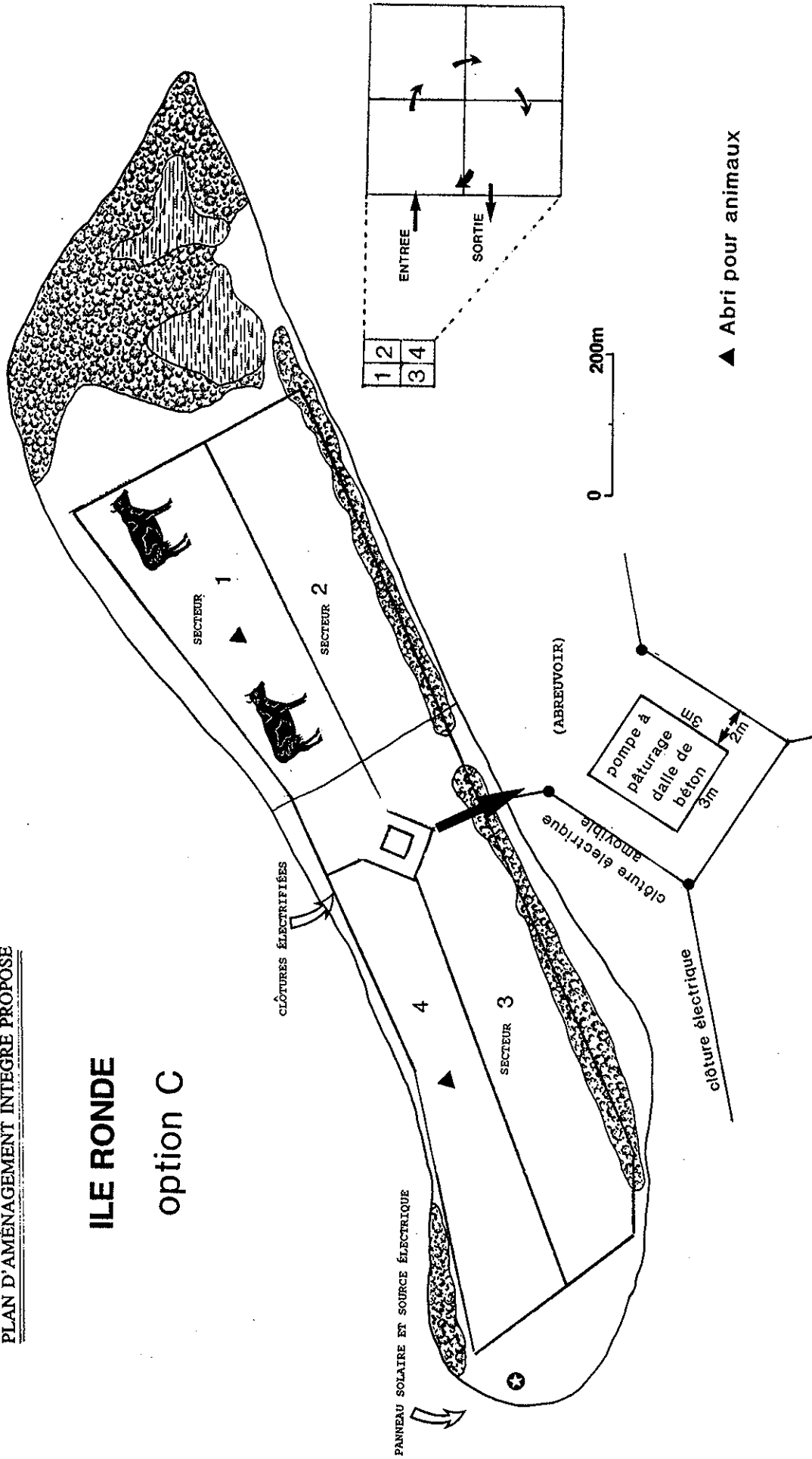
3.1.3 Option C

La Figure 5 présente une alternative à l'option B entrevue auparavant. En comparaison avec cette dernière, cette troisième option d'aménagement présente plusieurs avantages pour l'agriculture (amélioration des conditions de pacage par une utilisation en alternance des secteurs de la prairie ou "rest-rotation grazing system") mais suppose une régie plus serrée du

PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ PROPOSÉ

ILE RONDE

option C



troupeau et des coûts de réalisation plus élevés. Encore une fois, nous proposons une réduction du nombre de bêtes présentes sur l'île de 70 à 50 (notamment par le retrait des moutons). Les travaux possibles sont:

- l'installation d'une clôture électrifiée séparant la partie centrale de l'île (non loin du fossé principal) en 4 secteurs mesurant chacun 10 ha. Le bétail n'aurait plus accès à aucun secteur de la rive mais un poste centrale d'abreuvement devrait être inclus,
- le labour du sol, la fertilisation et l'ensemencement de chaque enclos à l'aide de graminées et légumineuses à haut rendement pour l'alimentation des bêtes. Deux secteurs (1-2) seraient labourés dès la fin juillet et ensemencés avec du seigle d'automne en association avec du mil et du trèfle. Le bétail serait restreint à utiliser les autres secteurs et l'on devra possiblement le nourrir à l'aide de foin apporté de la terre ferme. A l'automne suite au départ des bêtes (octobre), les secteurs 3 et 4 seraient également labourés en prévision du printemps suivant.
- A la fin mai de l'année suivante, on procéderait à l'ensemencement des secteurs 3 et 4 à l'aide d'un mélange d'avoine, de mil et de trèfle. Le bétail utiliserait alors les secteurs 1 et 2 en alternance et on pourrait être obligé de les soigner afin d'éviter le surbroutement. A la mi-juin, le bétail pourrait utiliser les secteurs 3 et 4 pour environ un mois. A la mi-juillet, les bêtes pourraient avoir accès aux secteurs 1 et 2. Par la suite, une rotation entre les 4 secteurs pourraient être établis avec comme critère de changer le bétail d'enclos dès que la végétation atteint moins de 10 cm de hauteur en moyenne dans l'enclos. Un tel système en rotation serait utilisé les années suivantes. L'on devrait également procéder à l'installation de deux abris pour les animaux dans les secteurs 1 et 4. Vous trouverez en annexe au présent document, le devis de construction de tels abris.

IV.- COUT DE RÉALISATION ET ÉCHÉANCIER

4.1 Échéancier des travaux

Nous proposons que les divers travaux prévus à l'option A soient réalisés tout au cours de l'été 1994. Pour ce qui est des autres travaux possibles, dépendemment de l'option choisie (B ou C), ceux-ci devraient se dérouler au cours de la saison 1995 compte tenu de leur complexité. Le Tableau 1 ci-contre présente donc les dates possibles de réalisation des travaux.

TRAVAUX		AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCTO	NOV
A	Installation d'une clôture sur 4 Km				■				
	Aménagement de deux sites d'abreuvement					■			
	Plantation d'arbustes						■		
B	Installation d'une clôture sur 300 m		■						
	Labours et ensemencements (2 X 20 ha)		■						
	Abreuvoir (2 accès à l'eau)	—————							
	Plantation d'arbustes	—————							
C	Installation d'une clôture sur 1400 m		■						
	Labours et ensemencements (4 X 10 ha)		■		■			■	
	Abreuvoir (poste centrale et pompe)	—————							
	Plantation d'arbustes	—————							

4.2 Coût estimé des travaux

Le Tableau 2 présente le coût estimé des travaux pour chacune des options possibles.

	AMÉNAGEMENT	DESCRIPTION	COUT
A	Installation d'une clôture sur 4 Km	20 rouleaux de broches de 600 m	1200\$
		12 piquets de coin en bois	120\$
		120 piquets permanents en bois	960\$
		270 espaceurs	935\$
		location d'une terrière	200\$
		temps-homme (2 pers./5jours)	1500\$
		SOUS-TOTAL	4915\$
	Aménagement de deux sites d'abreuvement	4 pompes à nez (à pâturage) et 140 pi de tuyaux	1720\$
		Dalle de béton et treillis sur 9m ²	300\$
		temps-homme (2 pers./5 jours)	750\$
SOUS-TOTAL		2,770\$	
Plantation d'arbustes sur 300m	300 plants d'arbustes à racines nues	500\$	
	Location d'un rotoculteur et achat d'engrais	200\$	
	temps-homme (1 pers/sem)	500\$	
	SOUS-TOTAL	1,200\$	
TOTAL			8885\$
B	Installation d'une cloture sur 300 m	1 rouleau de broches	60\$
		20 piquet et espaceurs	160\$
		Isolateurs	20\$
		temps-homme (2 pers./2jours)	100\$
		SOUS-TOTAL	340\$

	Labours et ensemencement sur 2 enclos de 20 ha	labour (135\$ X 40 ha)	5400\$
		Semences et fertilisants	3770\$
		Transport par chalant (location)	500\$
		SOUS-TOTAL	9670\$
TOTAL (incluant l'option A)			18895\$
C	Installation d'une cloture sur 1400 m	(voir ci-haut pour détails)	1225\$
	Poste centrale d'abreuvement	300 pi de tuyaux	600\$
		temps-homme (1 pers./1jours)	200\$
		SOUS-TOTAL	2025\$
	Abri pour animaux	Tôles ondulées	220\$
		35 chevrons (2'X 4'X 10')	145\$
		46 lattes (2'X 3'X 8')	66\$
		24 soliveaux (2'X 10'X 10')	355\$
		16 poteaux (arbres) coupés à 12'	- - -
		Temps-homme (2.5 pers./2jours)	750\$
		SOUS-TOTAL	1536\$
	Labours et ensemencement de 4 enclos de 10 ha	Labour (135\$ X 40 ha)	5400\$
		Semences et fertilisants	3770\$
		Transport par chalant (location)	500\$
		SOUS-TOTAL	9670\$
TOTAL (incluant l'option A)			22116\$

4.3 Role des partenaires

Le Tableau 3 présente le rôle possible des divers intervenants dans le projet.

PARTENAIRE DU PROJET	ROLE ET RESPONSABILITÉ
Service canadien de la faune (L. Bélanger, F. Hone, S. Labonté et A. Cossette)	Conception du projet et du plan préliminaire d'aménagement Relation avec Transports Canada et le locataire du site Supervision sur le terrain des travaux d'aménagement Suivi environnemental
Association des Chasseurs et Pêcheurs de Ste-Anne-de-Sorel	Mise-en-oeuvre et responsable des travaux d'aménagement sur le terrain
Canards Illimités Canada (B. Filion) et l'agronome local du MAPAQ	Conseiller technique en rapport avec les travaux d'aménagement et élaboration du plan final d'aménagement en rapport avec le volet agronomique
M. Jean-Guy Chevalier, locataire	Participation aux travaux d'aménagement sur le terrain

4.4 Suivi du projet

Afin que ce projet reflète bien la philosophie d'un projet d'intendance sur terre publique, nous suggérons que le producteur agricole en place, M. Jean-Guy Chevalier, soit impliqué par l'ACPSAS pour aider à la réalisation des divers travaux. De plus, toujours en collaboration avec ce même organisme, ce dernier serait responsable au cours des prochaines années de l'entretien des équipements en place. A ce titre, Ci pourrait alors agir à titre de personne-ressource. Pour sa part, le SCF continuerait de superviser le projet et d'assurer le suivi environnemental (voir à ce propos, Bélanger 1994 pour un aperçu de la méthodologie utilisée).

VI.- BIBLIOGRAPHIE

- Bélanger, L. 1989. Potentiel des îles du Saint-Laurent dulcicole pour la sauvagine et plan de protection. Environnement Canada, Service Canadien de la faune, 71p. + cartes.
- Bélanger, L. 1991. Programme de valorisation des îles du Saint-Laurent pour la nidification de la sauvagine et des autres espèces aviennes (Montréal à Trois-Rivières). I.- Gestion intégrée des activités agricoles. Environnement Canada, Service Canadien de la Faune, 61p. + carte.
- Bélanger, L., 1992. Vers une gestion intégrée des îles de l'archipel de Varennes. Revue Habitat, vol. 3(2):2-4, Environnement Canada, Service canadien de la faune.
- Bélanger, L. et B. Filion, 1993. Projet de gestion intégrée faune-agriculture; des résultats. Revue Habitat, vol. 4(2):4-5, Environnement Canada, Service canadien de la faune.
- Bélanger, L. et J.B. Pollar, 1994. Projet de gestion intégrée faune-agriculture dans les îles du Moine et Ronde, archipel de Berthier-Sorel, Québec; protocole d'acquisition de données en 1994. Plan Conjoint des Habitats de l'est; rap. tech. no. 4, 53p.
- Bélanger, L. et D. Lehoux, (sous presse). Nidification de la

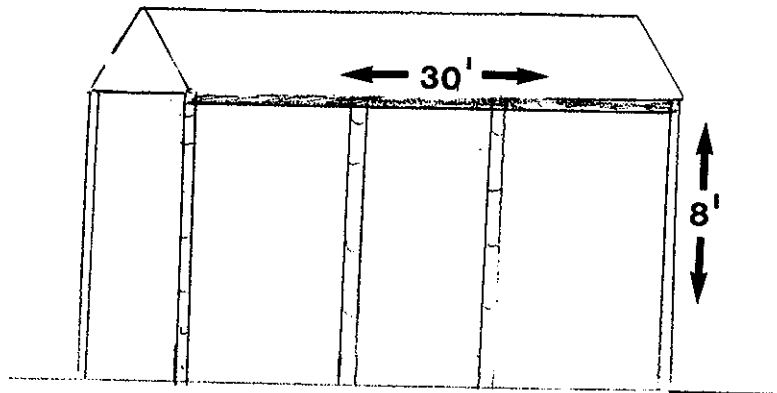
sauvagine dans les îles du Saint-Laurent. Série de rapports techniques du Service canadien de la faune, Environnement Canada.

- Bouchard, H. et P. Millet, 1993. Le Saint-Laurent: milieux de vie diversifiés. Dir. de la connaissance de l'état de l'environnement, Centre Saint-Laurent, Environnement Canada, 97p.
- De Koninck, R., 1970. Les cent-îles du lac Saint-Pierre. Presses de l'Université Laval. Québec. 125pp.
- Gratton, L. et C. Dubreuil, 1990. Portrait de la végétation et de la flore du Saint-Laurent. Plan d'Action du Saint-Laurent, Min. de l'Environnement du Québec et Service canadien de la faune, 55p.

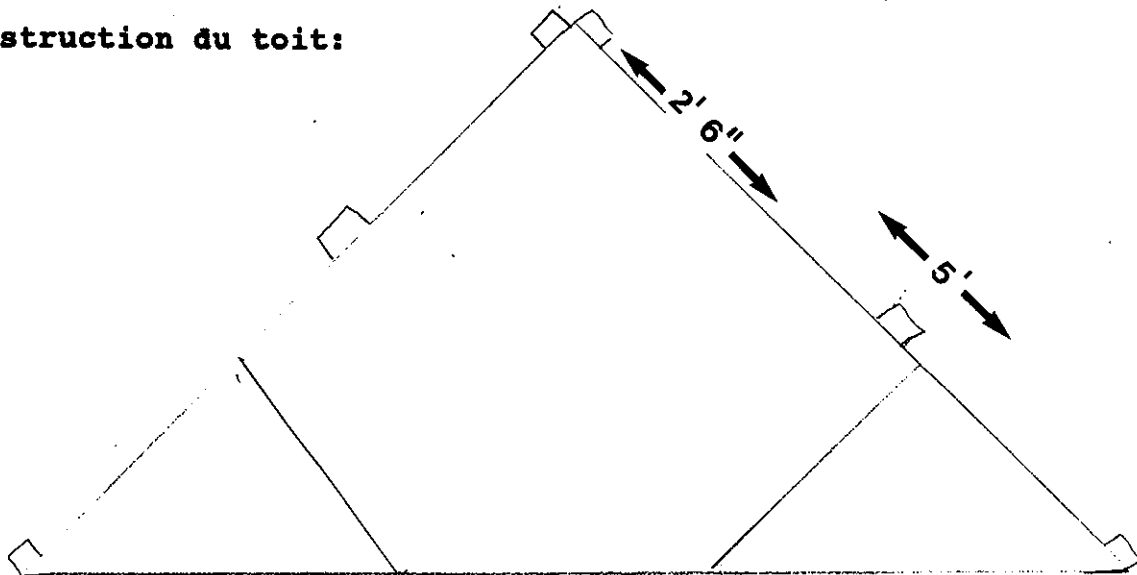
VI.- ANNEXE

DÉTAIL SUR LA CONSTRUCTION DES ABRIS POUR ANIMAUX

Vue latérale:



Construction du toit:



Autres caractéristiques :

← 8' 8" →

- 7 chevrons placés au 5 pieds fabriqués en 2" X 4"
- Latte pour la tôle en 2" X 3"
- Poteaux (arbres de 12 pieds) plantés à 4 pieds dans le sol
- Solive (entre poteau et chevron) fait en 2" X 10"



Service canadien de la faune
1141, Route de l'Église
C.P. 10100, 9e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
(418) 649-6300
(418) 649-6475 télécopieur

Sainte-Foy, le 27 avril 1994

Monsieur Jacques Clavelle
Directeur général
Garde cotière canadienne
Région des Laurentides
104, Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 4B8

Monsieur,

Nos deux organismes ont signé en 1991, un protocole d'entente dans le cadre du Plan d'Action Saint-Laurent. Cette entente visait à améliorer la qualité des habitats fauniques sur un certain nombre d'îles situées dans le fleuve Saint-Laurent entre Cornwall et Trois-Rivières. Elle autorisait le Service canadien de la faune à améliorer le potentiel faunique des îles en y procédant à des travaux de restauration du couvert végétal et des rives. Transports Canada demeure toutefois le propriétaire de ces îles au sens légal, y poursuit ses activités et y maintient des équipements ou infra-structures afin d'assurer la sécurité de la navigation maritime.

Au cours des dernières années, le Service canadien de la faune en collaboration avec Canards Illimités Canada a mis sur pied, un programme de gestion intégrée faune-agriculture qui a comme principal objectif de vérifier si des modifications peuvent être apportées aux pratiques agricoles en place de façon à permettre une meilleure utilisation par la faune et ce, sans pénaliser ni l'agriculteur ni l'agriculture. Pour ce faire, nous nous servons d'îles de tenure publique à titre de lieux de démonstration pour la communauté agricole. Par exemple, nous avons initié l'année passée en compagnie des agriculteurs locaux, un tel projet dans les îles de l'archipel de Varennes, situé à quelques km à l'est de Montréal.

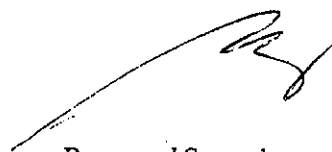
...2/

Ce dernier s'étend sur 3.5 Km de longueur et regroupe 4 îles totalisant 105 ha. Ces îles possédaient depuis fort longtemps une vocation agricole et elles servaient toujours de lieu de pacage pour une centaine de bêtes. Tant le broutement que le piétinement répétés du bétail dégradaient grandement le couvert végétal présent, diminuant grandement le potentiel faunique des îles. De plus, elles causaient ou accentuaient l'érosion des rives. Le SCF et CI Canada ont donc proposé à l'hiver 1991, un plan de gestion intégrée faune-agriculture. La technique retenue fût une régie intensive de paisance, soit de confiner le bétail sur la plus petite superficie tout en lui fournissant un site de pacage adéquat en termes d'aliment et d'eau.

Les divers travaux d'aménagement ont eu lieu au cours de l'été 1992. Ainsi, plus de cinq kilomètres de clôtures électrifiées furent installées créant ainsi deux enclos permanents de paisance totalisant une quarantaine d'hectares. Situés dans la portion centrale de certaines des îles de l'archipel, ces deux enclos sont subdivisés en unités de plus petites superficies afin de maximiser l'utilisation des herbages par le bétail. De plus, l'un des enclos (21 ha) a étéensemencé à l'aide de plantes agricoles à haut rendement. Enfin, les clôtures en place font en sorte que toutes les rives des îles sont maintenant protégées. Il est donc maintenant possible de restreindre l'utilisation du bétail à moins de la moitié de la superficie totale de l'archipel tout en lui fournissant des conditions de pacage de meilleures qualités. Les secteurs où le bétail n'aura maintenant plus accès (environ 60 des 100 ha initialement fortement dégradés) ont été préservés (prairie abandonnée) ou restaurés au bénéfice de la faune. L'avifaune comme toute la faune en général, bénéficie déjà grandement de ces travaux et déjà la reprise de la végétation riparienne montre des résultats fort spectaculaires. On considère maintenant les îles de l'archipel de Varennes comme le meilleur site de nidification de la sauvagine dans le Québec méridional. Les divers utilisateurs des îles que ce soit les agriculteurs, les amateurs de la nature et les chasseurs sont enchantés de la réalisation du projet.

Nous aimerions au cours des prochaines années, mettre sur pied en compagnie des agriculteurs et groupes locaux de même que de CI Canada, un projet semblable de gestion intégrée faune-agriculture dans l'île Ronde, située dans l'archipel de Berthier-Sorel. Cette dernière fait également partie de l'entente signée entre nos deux ministères. Vous trouverez ci-joint le plan d'aménagement intégré qui y est proposé. Nous souhaitons vous rencontrer pour vous présenter plus en détail ce projet. Je vous invite également, si le temps vous le permet, à venir faire une visite sur les sites afin de prendre davantage connaissance des travaux que nous y menons et ainsi visualiser les excellents résultats obtenus grâce à l'entente entre nos deux ministères.

En espérant le tout conforme à votre attente,



Raymond Sarrazin
Chef de section
Conservation des Habitats

c.c.: Canards Illimités (Canada)



Région des Laurentides
Direction générale
104, Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 4B8
Tél.: (418) 648-4158
Télec.: (418) 648-4758

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

8101-1
8012-2-172

Le 25 mai 1994

Monsieur Raymond Sarrazin
Chef, Conservation des Habitats
Service canadien de la Faune
Patrimoine canadien
1141, route de L'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5

Objet: Île Ronde, archipel de Berthier-Sorel

Monsieur,

La présente est en réponse à la vôtre du 27 avril 1994 et concerne votre proposition de "gestion intégrée faune-agriculture" à l'Île Ronde de l'archipel de Berthier-Sorel.

Nous avons pris connaissance du rapport technique que vous nous transmettiez. Les options proposées pour une nouvelle "gestion" de l'utilisation de l'Île Ronde nous apparaissent bien fondées. Votre proposition a été acheminée aux Services des installations et Madame Francine Richard, expert en environnement, vous contactera sous peu afin d'examiner les différentes options concernant votre projet sur l'Île Ronde. Nous croyons que nous serons en mesure de vous soumettre notre position dans les prochains jours.

Veillez agréer, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Le directeur général intérimaire,

Gilles Durand



Région des Laurentides
Direction générale
104, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 4B8
Tél.: (418) 648-4158
Télec.: (418) 648-4758

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

8012-2-172

Le 9 juin 1994

Monsieur Raymond Sarrazin
Chef, Conservation des Habitats
Service canadien de la faune
Environnement Canada
1141, Route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5

Objet: Île Ronde, archipel de Berthier-Sorel

Monsieur,

Nous désirons vous faire part, par la présente, de notre position relativement à votre proposition concernant une nouvelle gestion de l'île Ronde.

Comme nous vous le mentionnions préalablement dans notre lettre du 16 mai dernier, les options proposées pour augmenter le potentiel faunique de l'île Ronde tout en optimisant son utilisation agricole, semblent prometteuses. L'expérience pratiquée dans une île de l'archipel de Varennes, présentée lors d'une rencontre le 20 mai 1994 entre le personnel de votre service et le nôtre, affichait d'ailleurs des résultats très concluants en ce sens, le couvert végétal de l'île s'en trouvant nettement amélioré. Par conséquent, nous sommes favorables à l'application de mesures comparables d'aménagement afin de bonifier l'état actuel de l'île Ronde.

Nous soutenons également l'approche préconisée voulant mettre à profit la participation des gens du milieu, principalement en ce qui concerne les utilisateurs locaux (agriculteur, chasseurs) de l'île, de sorte à ce que le développement projeté tienne compte de leurs besoins.

Objet: Île Ronde, archipel de Berthier-Sorel

Par ailleurs, nous n'avons aucune objection à votre intention de confier l'entretien ultérieur de l'équipement sur l'île (clôture électrifiée) au groupe Canards Illimités (Canada).

Veillez agréer, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Le directeur général,



Pom. Pierre F. Boisvert

/fr